

République du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une Foi

**MINISTRE DES FINANCES
ET DU BUDGET**



RAPPORT TRIMESTRIEL D'EXECUTION BUDGETAIRE

QUATRIEME TRIMESTRE 2020

Février 2021

www.budget.gouv.sn

SYNTHESE DE LA SITUATION D'EXECUTION DU BUDGET AU TROISIEME TRIMESTRE 2020

Le présent rapport est préparé en application de l'article 70 de la loi organique n° 2020-07 du 26 février 2020 abrogeant et remplaçant la loi organique n° 2011-15 du 08 juillet 2011 relative aux lois de finances.

Il présente la situation d'exécution du budget de l'Etat du Sénégal à la fin du quatrième trimestre 2020, au regard des prévisions de l'ordonnance n°2020-07, modifiant la loi de finances initiale pour l'année 2020 (Ordonnance n° 2020-07). Cette ordonnance a été prise dans un contexte de lutte contre la pandémie du covid-19 et de ses effets sur la situation économique et sociale. Ainsi, le rapport met un focus sur les opérations budgétaires exécutées dans le cadre de cette lutte à travers le Programme de résilience économique et sociale (PRES) principalement financé par le Fonds FORCE covid-19.

Le tableau ci-dessous récapitule l'exécution des recettes et des dépenses du budget de l'Etat, conformément à la présentation générale des ressources et des charges de l'Ordonnance n° 2020-07.

Tableau 1 : Présentation générale de l'exécution des recettes et des dépenses du budget de l'Etat à la fin du quatrième trimestre 2020

Rubriques	LFR (1)	Modifications (2)	Crédits ouverts/Prev. Fin. (3)	Exéc. (4)	Taux d'exéc. (4/3)
BUDGET GENERAL					
RECETTES					
<i>Recettes fiscales</i>	2352,80		2352,80	2368,84	100,7%
<i>Recettes non fiscales</i>	123,20		123,20	129,26	104,9%
Recettes exceptionnelles	31,80		31,80	19,96	62,1%
<i>dont contributions volontaires au FORCE covid-19</i>			19,96		
Total recettes internes	2507,80	0,00	2507,80	2518,13	100,4%
Dons budgétaires	240,10		240,10	194,71	81,1%
Dons en capital	260,50		260,50	129,81	49,8%
Total recettes externes	500,60	0,00	500,60	324,52	64,8%
<i>dont contributions des partenaires extérieures au FORCE covid-19</i>			106,66		
I TOTAL RECETTES BUDGET GENERAL	3008,40	0,00	3008,40	2842,66	94,5%
Pour mémoire : ressources mobilisées pour la mise en œuvre du programme PRES			811,214		
DEPENSES					
Charges financières la dette publique	306,90	0,00	306,90	289,15	94,2%
Dépenses de personnel	817,70	0,00	817,70	814,83	99,6%
Dépenses d'acquisitions de biens et services	305,81	-3,13	302,68	324,47	106,1%
Dépenses de Transfert courant	957,90	3,13	961,03	952,91	99,5%
Total dépenses ordinaires	2388,31		2388,31	2381,35	99,7%
Dépenses en capital sur ressources internes	806,33	0,66	806,99	775,13	96,1%
Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	98,30	-5,75	92,55	67,94	69,1%
Dépenses de transferts en capital	708,03	6,41	714,44	707,19	99,9%
Dépenses en capital sur ressources externes	686,56		686,56	650,40	94,7%
Total dépenses en capital	1492,89		1492,89	1425,53	95,5%
II TOTAL DEPENSES DU BUDGET GENERAL	3881,20	0,66	3881,86	3806,88	98,1%
Dont Dépenses lutte contre covid-19	628,4			672,173	107%
COMPTES SPECIAUX DU TRESOR (CST)					
RECETTES					
Comptes affectation spéciale	113,75		113,75	121,88	107%
<i>dont FNR</i>	111,75		111,75	120,80	108%
Comptes de commerce	0,15		0,15	0,00	0%
Comptes de prêts	20,75		20,75	6,36	31%
Comptes d'avances	0,5		0,5	0,00	0
Compte de garanties et avals	0,50		0,50	0,00	0
III TOTAL RECETTES CST	135,95	0	135,95	128,24	95%
DEPENSES					
Comptes affectation spéciale	113,75		113,75	102,90	90,46%
<i>dont FNR</i>	111,75		111,75	102,59	91,81%
Comptes de commerce	0,15		0,15	0,00	0,00%
Comptes de prêts	20,75		20,75	0,05	0,23%
Comptes d'avances	0,80		0,8	0,00	0,00%
Compte de garanties et avals	0,50		0,5	0,00	0,00%
IV TOTAL DEPENSES CST	135,95	0,00	135,95	102,94	75,7%
TOTAL RECETTES BUDGET ETAT (I+III)	3144,05	0,00	3144,05	2970,90	94,5%
TOTAL DEPENSES BUDGET ETAT (II+IV)	4017,15	0,66	4017,81	3909,83	97,3%

1. Les ressources du budget général

La mobilisation des ressources budgétaires est globalement impactée par la crise mondiale résultant des effets de la covid-19.

Les ressources du budget général mobilisées s'élèvent, à la date du 31 décembre 2020, à 2842,66 milliards FCFA, soit 94,5% du montant de 3008,40 milliards FCFA prévu par l'ordonnance n° 2020-07 du 17 juin 2020.

Elles comprennent les ressources internes (recettes fiscales et non fiscales) qui se chiffrent, au 31 décembre 2020, à 2518,13 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 100,4% et une baisse de 1,8% par rapport à la même période en 2019.

En plus des recettes fiscales et non fiscales, les dons des partenaires extérieurs reçus au titre de l'exécution du budget s'élèvent à un montant de 194,71 milliards FCFA, soit 81,1% de l'objectif annuel de 240,1 milliards FCFA fixé par l'ordonnance n° 2020-07 et une importante hausse de 44,5% par rapport à la même période en 2019.

2. Les dépenses du budget général

Les dépenses exécutées (ordonnancées) du budget général s'élèvent à 3806,88 milliards, soit un taux d'exécution de 98,1% des crédits ouverts au 31 décembre 2020 de 3881,86 milliards FCFA.

Le niveau important d'exécution de ces dépenses est fortement lié aux mesures prises pour la riposte contre la covid-19, avec les financements mobilisés pour endiguer la maladie et faire face aux effets socio-économiques qu'elle a occasionnés.

En revanche, les niveaux de réalisation des dépenses d'investissement exécutées par l'Etat sur ressources internes est relativement bas et portent sur 73,4% des crédits ouverts, alors qu'à la même période en 2019 les taux d'exécution se situaient à 78,4%.

Pour ce qui est des charges financières de la dette et des dépenses de personnel, leurs niveaux d'exécution sont satisfaisants, avec respectivement des taux de 94,2% et 99,6% des crédits ouverts.

3. Les ressources et les dépenses dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la covid-19 et les effets y liés

Les ressources mobilisées au titre de la lutte contre la covid-19 s'élèvent à fin décembre 2020 à un montant 811,214 milliards FCFA. Ces ressources proviennent :

- **d'appuis des Partenaires Techniques et Financiers (PTF)** pour un montant de **689,006 milliards FCFA** ;
- **du financement interne de l'Etat** pour un montant de **102,25 milliards FCFA** ;

- **de l'élan de solidarité des sénégalais** pour un montant de **19,958 milliards FCFA**.

Les dépenses effectivement payées dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Résilience économique et sociale (PRES) s'établissent, à la date du 31 décembre 2020, à un montant de 672,173 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 107% du montant de 628,4 milliards FCFA prévu par le PRES.

4. L'exécution des comptes spéciaux du Trésor est essentiellement portée par le Fonds national de retraite qui :

- en ressources, a mobilisé 120,80 milliards FCFA au titre de cotisations sociales, soit 107% des prévisions annuelles ;
- et, en dépenses, a exécuté des allocations de pensions pour un montant de 102,59 milliards FCFA.

A la date du 31 décembre 2020, le FNR dégage ainsi un solde positif de 18,2 milliards FCFA, contre 14,3 milliards FCFA à la même date en 2019, soit une amélioration de 3,9 milliards FCFA.

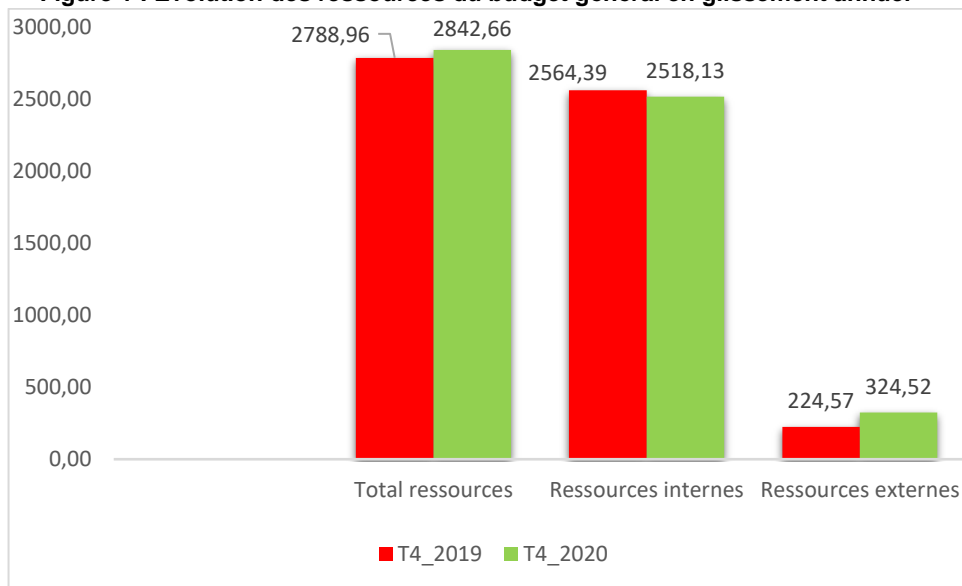
I. LES RESSOURCES DU BUDGET GENERAL

Les ressources mobilisées du budget général sont arrêtées, au 31 décembre 2020, à 2842,59 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 94,5% par rapport à l'objectif annuel de 3008,4 milliards FCFA fixé par l'ordonnance modifiant la loi de finances initiale pour l'année 2020 (Ordonnance n° 2020-07).

Comparée à la même période en 2019 (2788,96 milliards FCFA), la mobilisation de ces ressources a enregistré une hausse de 53,63 milliards FCFA en valeur absolue, soit 1,9% en valeur relative. Cette hausse est essentiellement expliquée par les ressources externes (99,95 milliards FCFA, soit 44,5%).

Les ressources du budget général mobilisées jusqu'à fin décembre 2020 sont composées de 89% de ressources internes (recettes fiscales, recettes non fiscales et recettes exceptionnelles) et 11% de ressources externes (dons courants ou dons budgétaires et dons en capital ou dons projets).

Figure 1 : Evolution des ressources du budget général en glissement annuel



I.1 Les ressources internes

Au 31 décembre 2020, les ressources internes du budget général sont recouvrées à hauteur de 2518,06 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 100,4% par rapport à l'objectif annuel (2507,8 milliards FCFA) fixé l'ordonnance n° 2020-07.

Les ressources internes recouvrées comprennent :

- les recettes fiscales pour un montant de 2368,84 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 100,7% ;
- les recettes non fiscales pour 129,26 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 104,9% et ;
- les recettes exceptionnelles, constituées uniquement des contributions volontaires au fonds FORCE covid-19 pour 19,958 milliards FCFA.

Comparé à la même période de l'année 2019, le recouvrement des ressources internes a enregistré une baisse de 46,33 milliards FCFA (hors recettes exceptionnelles) imputable aussi bien aux recettes fiscales (-41,33 milliards FCFA) qu'aux recettes non fiscales (-24,96 FCFA milliards). Cette baisse est la conséquence

de l'effet de la pandémie de COVID-19 subi par les secteurs économiques et aussi des mesures prises par le Président de la République pour soutenir le secteur privé et maintenir les emplois.

La baisse des recettes fiscales est essentiellement expliquée par :

- la TVA qui a enregistré un repli de 68,48 milliards FCFA ;
- les droits de douane et autres droits à l'importation avec une baisse de 36,40 milliards FCFA.

En revanche, les droits d'accises ont enregistré un regain de 65,66 milliards.

Quant à la baisse des recettes non fiscales, elle découle des recettes diverses qui ont globalement baissé de 32,29 milliards FCFA alors que le revenu de la propriété, n'a enregistré qu'une hausse de 7,48 milliards FCFA. Cette hausse est expliquée par les dividendes qui ont évolué de 10,69 milliards FCFA.

Tableau 2 : Situation des recouvrements de recettes internes à la fin du quatrième trimestre 2020 (en milliards FCFA)

Natures des recettes	Recouvrement T4_2019	LFR 2020	Recouvrement T4_2020	Taux d'exécution T4_2020	Evolution T4 2020/T4 2019	
					En valeur	En %
Recettes fiscales	2410,17	2352,8	2368,84	100,7%	-41,33	-1,7%
Recettes non fiscales	154,22	123,2	129,55	105,2%	-24,67	-16,0%
Recettes exceptionnelles		31,8	19,67	61,9%	19,67	
dont contributions volontaires au FORCE covid-19			19,67			
Total Recettes	2564,39	2507,8	2518,06	100,4%	-46,33	-1,8%

Source : DEES/DGCPT/MFB

I.2 Les ressources externes

Les ressources externes s'élèvent, au 31 décembre 2020, à 324,52 milliards FCFA, soit 111% du montant total des recettes prévues par l'ordonnance n° 2020-07. Ces ressources comprennent les dons courants pour un montant de 194,71 milliards FCFA (590% des prévisions) et les dons en capital pour 129,81 milliards FCFA (50%).

Tableau 3 : Situation des dons reçus à la fin du quatrième trimestre 2020

Natures des dons	dons reçus T4_2019	LFR_2020	Dons reçus T4-2020	Taux d'exéc. T4_2020	Evolution T4_2020/T4_2019	
					En valeur	
Dons courants	16,70	33,00	194,71	590%	178,01	1066%
Dons en capital	207,87	260,50	129,81	50%	-78,06	-38%
Total ressources externes	224,57	293,50	324,52	111%	99,95	44,5%

Source : DEES/DGCPT/MFB

II. LES DEPENSES DU BUDGET GENERAL

II.1 Les modifications de crédits

a. Suivi des autorisations d'engagement (AE) ouvertes

Les autorisations d'engagement (AE) ouvertes sont maintenues à 9843,43 milliards FCFA depuis la date du 30 juin 2020.

b. Suivi des crédits de paiement (CP) ouverts

Les crédits de paiement (CP) ouverts sont relatifs aux dépenses du budget de l'Etat autorisées pour être exécutées au cours de l'année 2020.

Les CP ouverts pour le budget général au titre des dépenses exécutées sur ressources internes ont légèrement évolué de 0,66 milliard, au cours du quatrième trimestre pour s'établir à 3881,86 milliards FCFA.

Toutefois, la répartition des crédits ouverts a été modifiée au cours du quatrième trimestre par, notamment :

- une réallocation des crédits ouverts au titre des dépenses imprévues de fonctionnement et d'investissement au profit de divers programmes, d'un montant de :
 - o 580,27 millions FCFA de crédits de fonctionnement dont 390,21 millions FCFA abondant les crédits de transferts courants. Au total un montant de 20,33 milliards FCFA de crédits au titre de dépenses imprévues de fonctionnement ont fait objet de réallocation à la date du 31 décembre 2020, correspondant à la totalité des crédits ouverts par l'ordonnance n° 2020-07 ;
 - o 667,11 millions FCFA de crédits d'investissement dont 456,52 millions FCFA abondant les crédits de transferts en capital. Au total un montant de 18,07 milliards FCFA de crédits au titre de dépenses imprévues d'investissement ont fait objet de réallocation à la date du 31 décembre 2020, soit près de 100% des crédits ouverts par l'ordonnance n° 2020-07 (18,08 milliards) ;
- des mouvements de crédits au sein des programmes portant sur un montant de 11,59 milliards FCFA ;
- des transferts de crédits entre ministères pour un montant de 44,65 milliards FCFA.

Tableau 3 : Situation des modifications de crédits à la fin du quatrième trimestre de 2020 (en milliards FCFA)

Catégories de dépenses	LFR1 2020	Modification des crédits	Crédits ouverts T4_2020
Charges financières de la dette	306,90		306,90
Dépenses de personnel	817,70		817,70
Dépenses d'acquisitions de biens et services	305,81	-3,13	302,68
Dépenses de Transfert courant	957,90	3,13	961,03
Dépenses en capital sur ressources internes	806,33	0,66	806,99
Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	98,30	-5,75	92,55
Dépenses de transferts en capital	708,03	6,41	714,44
Dépenses en capital sur ressources externes	686,56		686,56
Total budget général	3881,20	0,66	3881,86

Source : SYSBUDGEP/DGB/MFB

II.2 L'exécution des dépenses du Budget général

a. Situation de la consommation des CP

La consommation des CP renvoie aux dépenses effectivement payées à la fin du trimestre.

En cumul, les dépenses du budget général exécutées (ordonnancées) à la fin du quatrième trimestre 2020 s'établissent à 3806,88 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 98,1% par rapport aux crédits ouverts au 31 décembre 2020.

Le montant des dépenses payées, traduisant la consommation des CP, s'élève à 3791,92 milliards FCFA et représente 97,7% des crédits ouverts et 99% des crédits ordonnancés.

Les CP consommés sont répartis entre :

- les dépenses ordinaires payées pour 2370,80 milliards FCFA, soit 99,3% des crédits ouverts ;
- et les dépenses en capital pour 1421,12 milliards FCFA, soit 95,5% des crédits ouverts.

Tableau 4 : Situation d'exécution des crédits à la fin du quatrième trimestre de 2020 (en milliards FCFA)

Catégories de dépenses		eng. CP	ordon. CP	Paie.	Taux d'exéc. CP
Dépenses ordinaires	Total dépenses ordinaires	2391,79	2381,35	2370,80	99,3%
	Charges financières de la dette	289,15	289,15	289,15	94,2%
	Dépenses de personnel	814,83	814,83	814,83	99,6%
	Dépenses d'acquisition de biens et services	334,49	324,47	315,41	104,2%
	Dépenses de transferts courants	953,32	952,91	951,41	99,0%
Dépenses en capital	Total dépenses en capital	1430,72	1425,53	1421,12	95,2%
	Dépenses en capital sur ressources internes	780,32	775,13	770,72	95,5%
	Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	73,13	67,94	64,44	69,6%
	Dépenses de transferts en capital	707,19	707,19	706,29	98,9%
	Dépenses en capital sur ressources externes	650,40	650,40	650,40	94,7%
TOTAL DEPENSES BUDGET GENERAL		3822,50	3806,88	3791,92	97,7%

Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

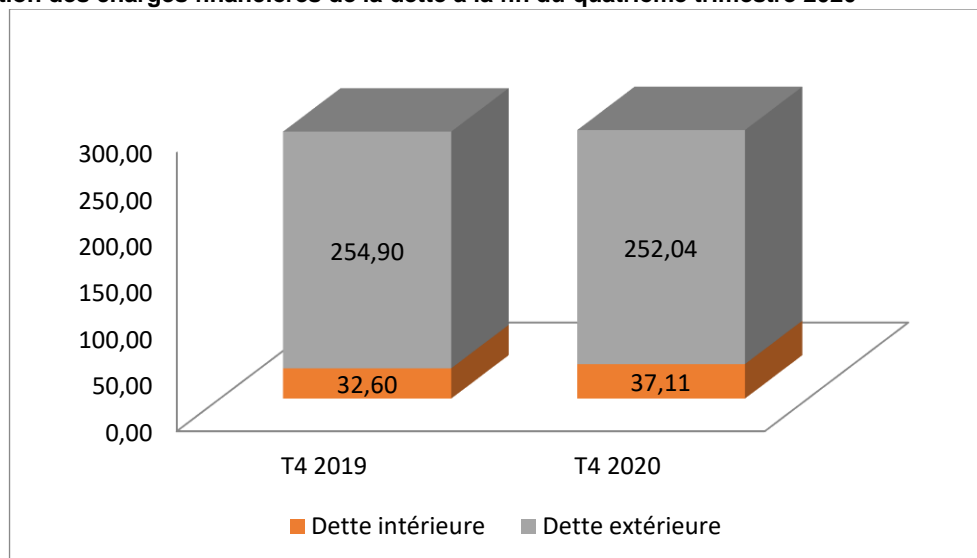
b. Exécution des dépenses (CP) par catégorie

1. Charges financières de la dette

Les charges financières de la dette exécutées se chiffrent, au 31 décembre 2020, à 289,15 milliards FCFA, soit 94,2% des prévisions de l'ordonnance n° 2020-07.

Comparées à la même période de l'année précédente, les charges financières de la dette ont évolué en légère hausse de 1% (+1,64 milliards FCFA). Cette hausse est expliquée par les charges de la dette intérieure (+4,51 milliards) au moment où les charges de la dette extérieure ont baissé de 2,87 milliards FCFA.

Figure 2 : Evolution des charges financières de la dette à la fin du quatrième trimestre 2020



Source : TOFE/DGCPTBMFB

2. Dépenses de personnel

A la date du 31 décembre 2020, les dépenses de personnel payées s'élèvent à hauteur de 814,83 milliards FCFA, soit 99,6% des crédits ouverts par l'ordonnance n° 2020-07.

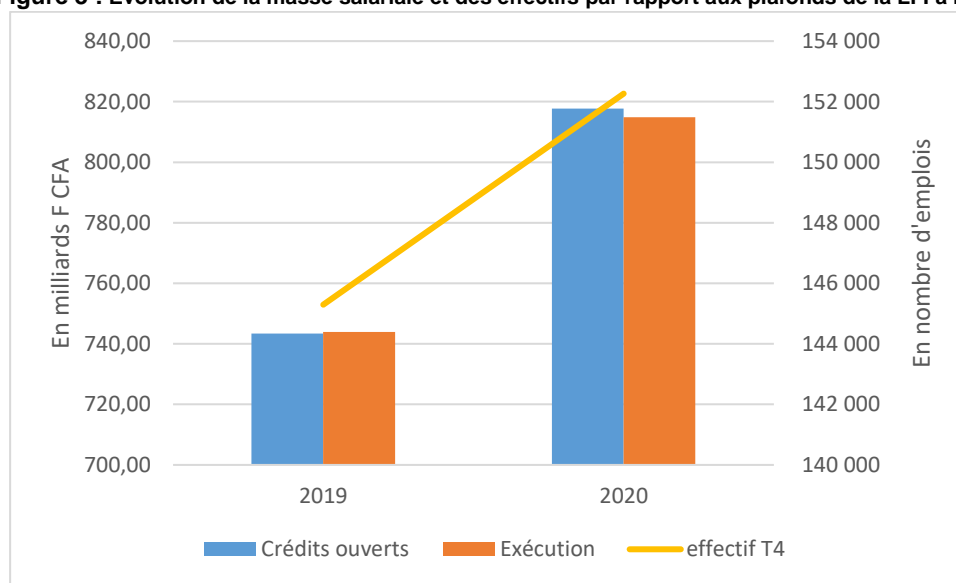
Comparée au quatrième trimestre de 2019, les dépenses de personnel ont augmenté de 70,94 milliards FCFA, soit 9,5% en valeur relative.

Cette hausse s'explique par, notamment :

- l'augmentation de l'effectif de la fonction publique qui passe de **145 294** agents à fin décembre 2019 à **152 265** agents à fin décembre 2020 ;
- l'entrée en vigueur de la dernière tranche de l'indemnité de logement (**15 000 FCFA** par agent) des enseignants ;
- l'apurement des factures des dépenses de santé ;
- le paiement des rappels d'intégration, d'avancement et de validation, notamment des enseignants.

L'effectif total employé à fin décembre 2020 s'élève à 152 265 agents, soit 95% du plafond annuel de 160 334 autorisé par la LFI 2020 qui est maintenu par l'ordonnance n° 2020-07.

Figure 3 : Evolution de la masse salariale et des effectifs par rapport aux plafonds de la LFI à la fin du quatrième trimestre 2020



Source : DS/DGBMFB

3. Autres dépenses ordinaires

Les autres dépenses ordinaires comprennent :

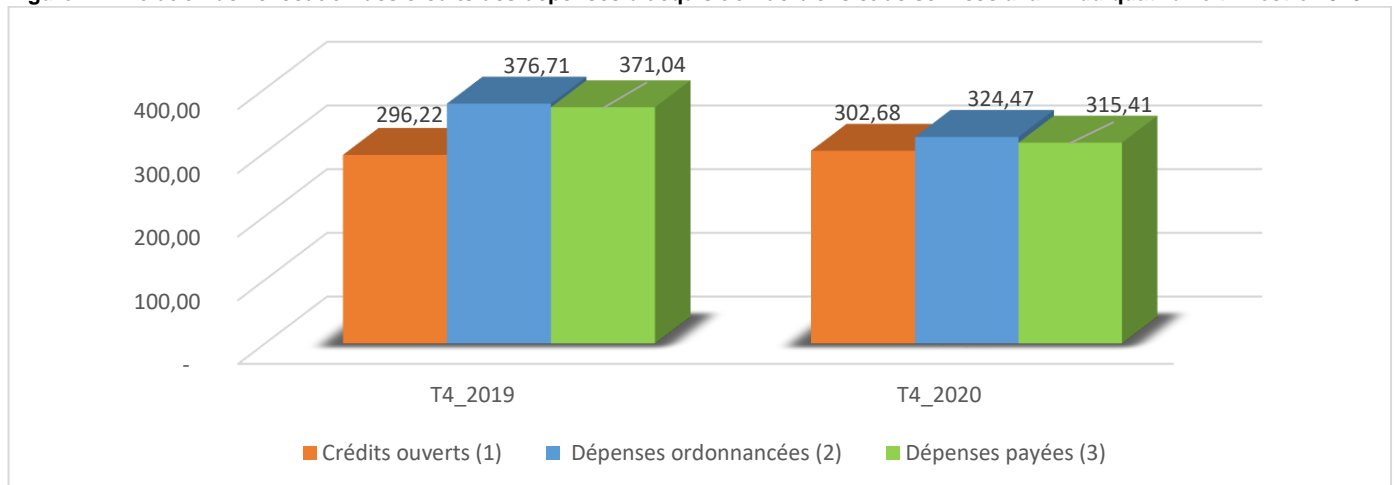
- les dépenses d'acquisition de biens et services destinés au fonctionnement des services des ministères et des institutions ;
- les dépenses de transferts courants pour la prise en charge des charges d'exploitation et de fonctionnement d'entités externes au budget général de l'Etat ainsi que des appuis à des catégories socio-professionnelles de la population.

Au 31 décembre 2020, les dépenses d'acquisition de biens et de services sont exécutées (ordonnées) à hauteur de 324,46 milliards FCFA, soit 107,2% des crédits de 302,68 milliards ouverts à la même date. Les dépenses payées au même titre à la date du 31 décembre 2020 s'élèvent à 315,41 milliards FCFA, soit 97,3% des dépenses ordonnées.

Le niveau élevé d'exécution des dépenses d'acquisition de biens et services (107,2%) est porté par la dotation « charges non réparties » pour laquelle les crédits exécutés ont dépassé largement les crédits ouverts (180,3%), en liaison avec le paiement des impôts et taxes dus dans le cadre de l'exécution des marchés sur ressources extérieures. Les crédits ouverts d'un montant de 6,7 milliards FCFA au titre de ces impôts et taxes étant évaluatifs, ont été exécutés à hauteur de 68,76 milliards FCFA ;

Les programmes budgétaires affichent globalement un taux d'exécution de 86,7% qui s'est sensiblement amélioré par rapport au trimestre précédent (61,8%).

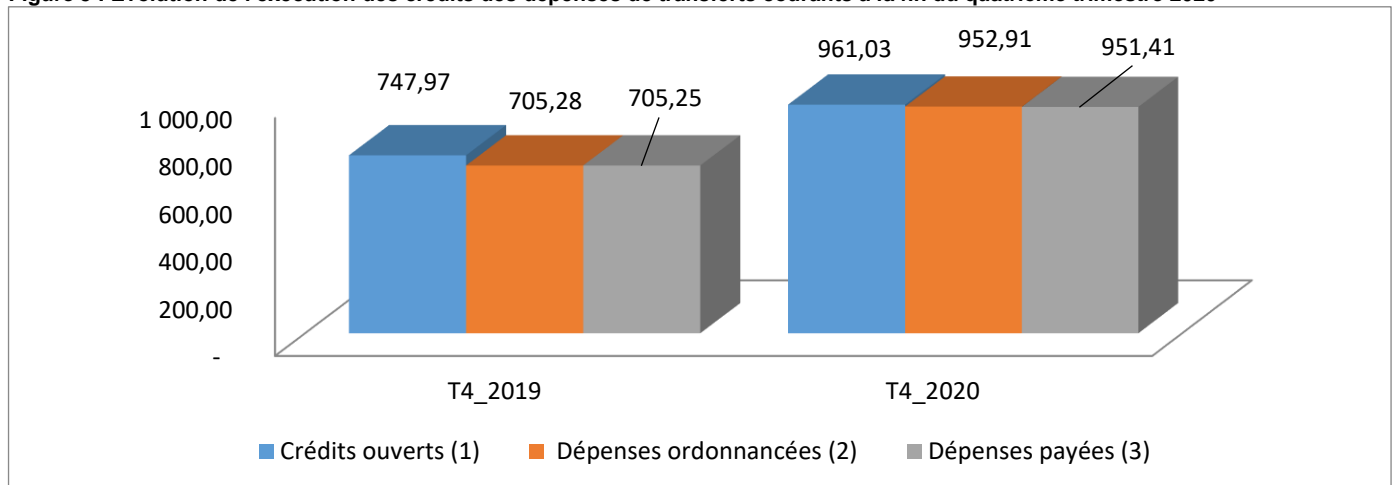
Figure 4 : Evolution de l'exécution des crédits des dépenses d'acquisition de biens et de services à la fin du quatrième trimestre 2020



Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

Les transferts courants exécutés au 31 décembre 2020 s'élèvent à 952,91 milliards, soit 99,2% des crédits ouverts, contre 705,25 milliards (94,3%) un an auparavant, traduisant un relèvement du taux d'exécution de près de 5 points de pourcentage.

Figure 5 : Evolution de l'exécution des crédits des dépenses de transferts courants à la fin du quatrième trimestre 2020



Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

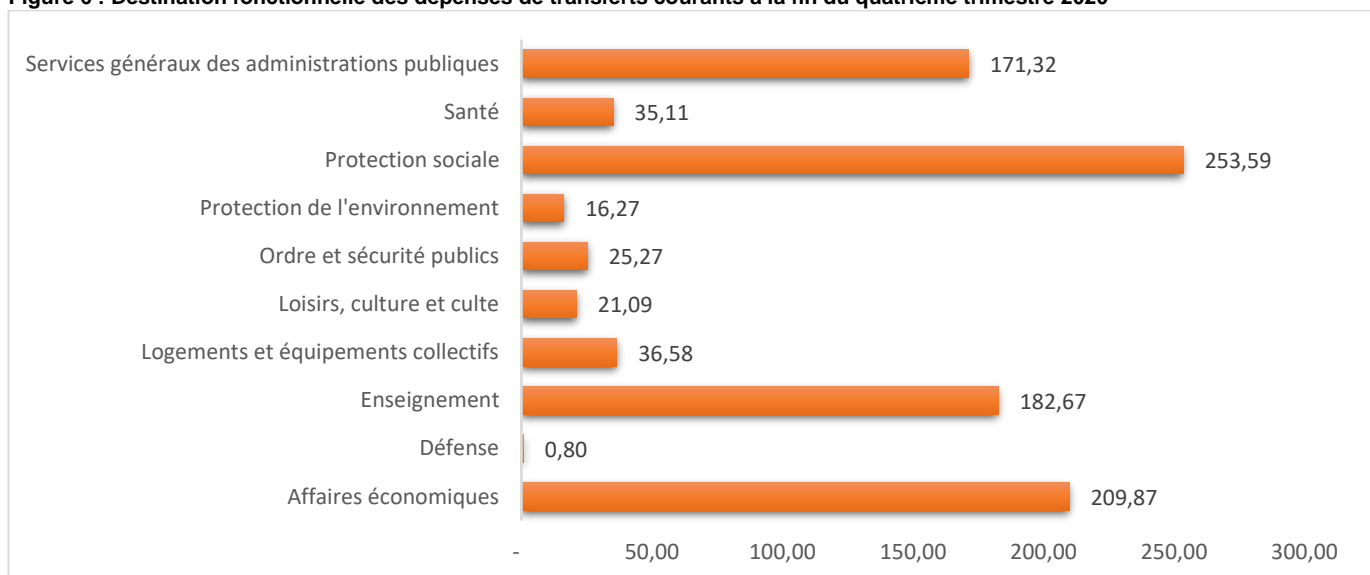
Les transferts courants sont essentiellement destinés aux secteurs sociaux qui comprennent principalement, la protection sociale, l'enseignement et la santé. Ces trois secteurs, confondus, mobilisent près de la moitié des dépenses de transferts courants (49,5%) avec un montant de 471,37 milliards FCFA exécuté à fin décembre 2020.

- La protection sociale est prépondérante au cours de l'année 2020 avec un montant de 253,738 milliards FCFA destinés, notamment :
 - o au fonds FORCE- COVID 19 (184,018 milliards FCFA) pour permettre aux entités des secteurs économiques et catégories socio-professionnelles vulnérables de faire face aux effets de la pandémie de covid-19 ;
 - o au programme de bourses de sécurité familiale (15,725 milliards FCFA) ;
 - o à l'Agence de la couverture maladie universelle (37,004 milliards FCFA) ;
 - o à la reconstitution du stock de sécurité alimentaire (10 milliards FCFA).
- L'enseignement a mobilisé un montant de 182,674 milliards FCFA consacré essentiellement :
 - o au paiement des bourses nationales pour un montant de 55,372 milliards FCFA. Presque la totalité des crédits prévus pour ces bourses (99%, représentant un montant de 55,984 milliards FCFA) est exécutée.
 - o aux instituts d'enseignement supérieur et centres des œuvres universitaires sociales pour un montant de 112,693 milliards FCFA.
- La Santé a mobilisé 35,110 milliards FCFA destinés essentiellement au renforcement du système sanitaire pour l'amélioration de la prise en charge du malade dont une bonne partie (15,667 milliards FCFA) versée au titre de subvention aux structures hospitalières.

Le secteur des affaires économiques constitue aussi une destination privilégiée des transferts courants (209,875 milliards FCFA), avec notamment :

- le sous-secteur de l'énergie qui a bénéficié d'un montant de 111,604 milliards FCFA dont 82,947 milliards FCFA aux subventions du FSE et 25 milliards FCFA à la SENELEC au titre de la compensation tarifaire ;
- le sous-secteur de l'agriculture qui a mobilisé 28,980 milliards FCFA dont 15,060 milliards FCFA destinées à la mise en place des intrants agricoles ;

Figure 6 : Destination fonctionnelle des dépenses de transferts courants à la fin du quatrième trimestre 2020



Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

4. Dépenses en capital

Les dépenses en capital ordonnancées au 31 décembre 2020 s'élèvent à 1425,53 milliards FCFA sur des crédits de paiement ouverts de 1492,86 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 95,5%. Elles sont réparties entre :

- les dépenses financées sur ressources internes pour un montant de 775,13 milliards FCFA ;
- et les dépenses financées sur ressources externes pour un montant de 650,4 milliards FCFA.

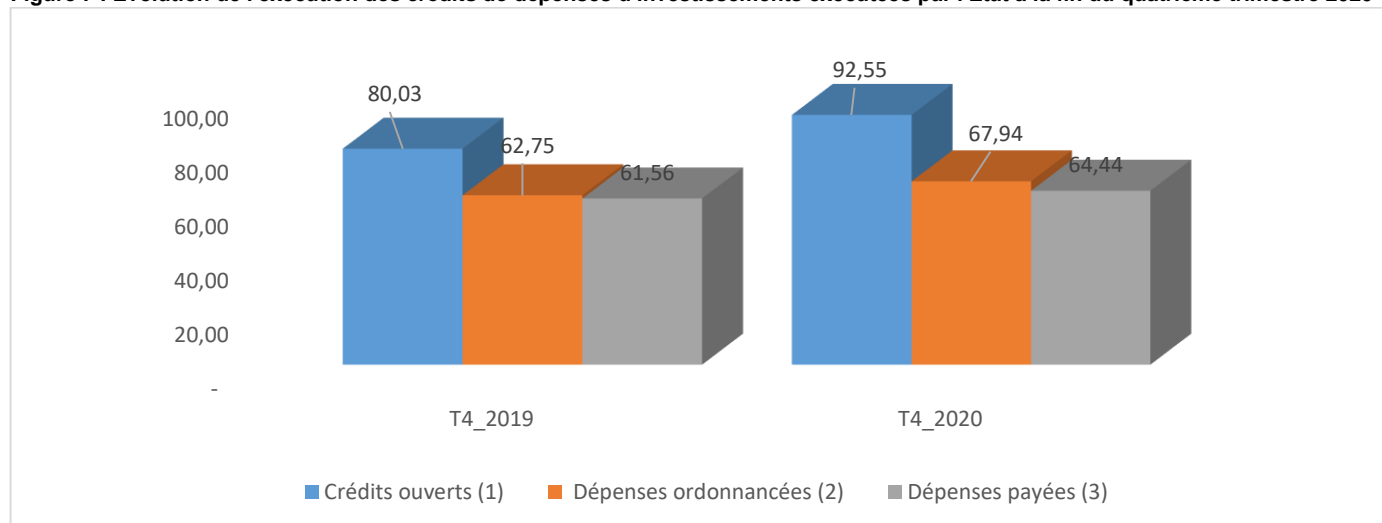
4.1 Dépenses en capital financées sur ressources internes

Les dépenses financées sur ressources internes comprennent les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat et les dépenses de transferts en capital.

Au 31 décembre 2020, les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat s'élèvent à 67,94 milliards FCFA sur des crédits ouverts de 92,55 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 73,4% contre 78,4% réalisé à la même date de l'année précédente.

Toutefois, le niveau du montant payé aux prestataires de ces dépenses, rapporté à celui qui est ordonnancé est relativement satisfaisant et a enregistré une importante augmentation par rapport à l'année précédente. En effet, le montant payé s'élève, au 31 décembre 2020, à 64,44 milliards FCFA, soit 89% du montant ordonnancé.

Figure 7 : Evolution de l'exécution des crédits de dépenses d'investissements exécutées par l'Etat à la fin du quatrième trimestre 2020

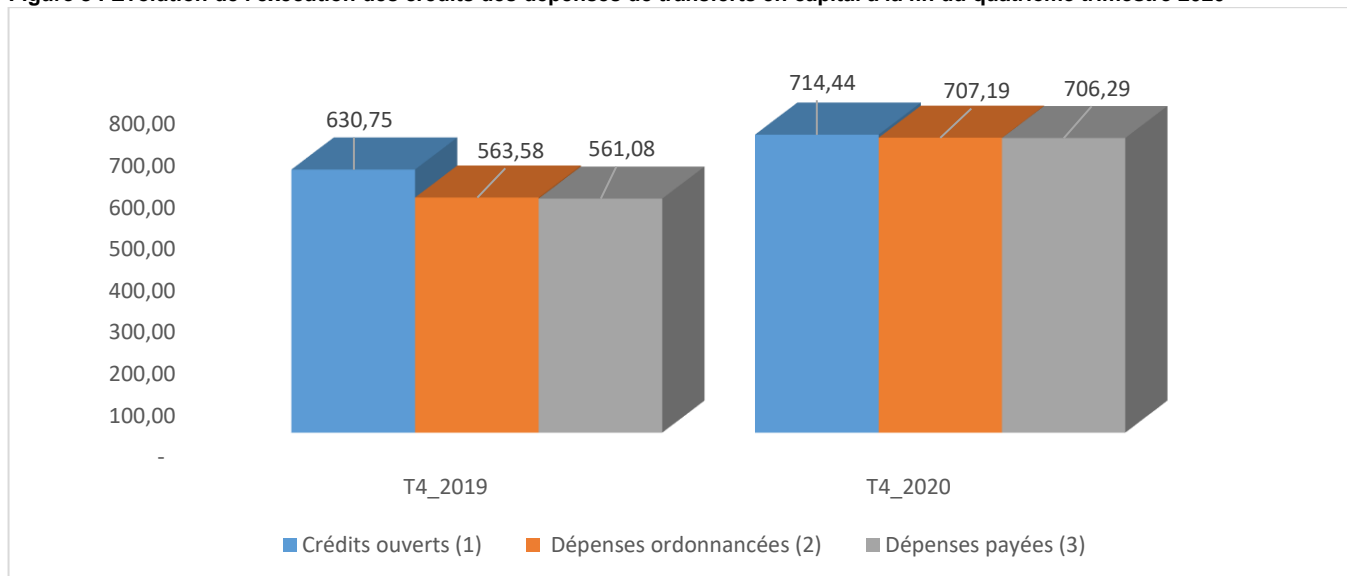


Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

Le niveau de l'exécution de ces dépenses, relativement insuffisant, est expliqué par les acquisitions et grosses réparations des immeubles et ouvrages avec, notamment les bâtiments administratifs à usage technique qui ne sont exécutés qu'à hauteur de 45% des crédits ouverts. En revanche, le niveau d'exécution des dépenses d'acquisition des équipements des forces de défense et de sécurité a été satisfaisant en s'établissant à 85% des crédits ouverts.

Au 31 décembre 2020, les dépenses de transferts en capital sont exécutées pour un montant de 707,19 milliards, soit un taux d'exécution de 99% des crédits ouverts d'un montant de 714,44 milliards, traduisant une amélioration de plus de 9 points de pourcentage par rapport à la même date, l'année précédente.

Figure 8 : Evolution de l'exécution des crédits des dépenses de transferts en capital à la fin du quatrième trimestre 2020



Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

Le niveau d'exécution des transferts en capital est porté par les secteurs sociaux, à travers :

- les activités du fonds FORCE covid-19, inscrites dans la dotation « Charges non réparties » pour lesquelles les crédits ouverts au titre de transferts en capital pour un montant de 60 milliards FCFA sont entièrement mobilisés pour soutenir les différents ministères impliqués dans la lutte contre la covid-19 et les effets y liés ;
- les programmes du secteur de la santé dont les transferts en capital sont mobilisés à 95% (pour renforcer les structures sanitaires en équipements) ;
- les programmes du secteur de la protection sociale, avec notamment la mobilisation intégrale des crédits de transferts en capital destinés à l'allocation de la bourse de sécurité familiale (15,725 milliards FCFA) ;
- les programmes du secteur de l'enseignement (100%) pour les constructions et équipement des universités et l'accroissement de la capacité d'accueil des campus universitaires.

Aussi, les secteurs relatifs à la défense et à la sécurité publique ont bénéficié de cette forte mobilisation des transferts en capital, en liaison avec le renforcement des équipements des forces de défense et de sécurité.

De même, le programme « Logement, construction d'équipements et d'infrastructures publiques » a bénéficié de cette forte mobilisation des crédits. Pour ce programme, presque la totalité des crédits ouverts (99,1%) au titre des transferts en capital sont mobilisés pour la construction des cités ministérielles et la mise en œuvre du projet « une famille - un toit » dans le cadre de la promotion de l'habitat social.

La mobilisation des crédits de transferts en capital dans le secteur des affaires économiques reste globalement satisfaisante, avec 88% des crédits ouverts pour cette catégorie de dépenses. Ces crédits sont constitués essentiellement des sous-secteurs des transports, de l'agriculture et d'activités multisectorielles.

- Le sous-secteur de l'agriculture est tiré par le programme « Augmentation de la production et valorisation des produits agricoles » qui a mobilisé 100% de ses crédits ouverts au titre de transferts en capital pour la mise en œuvre du projet d'amélioration de la productivité agricole et le financement de la campagne agricole. En outre, dans ce sous-secteur, le programme « Promotion socio-économique des jeunes », dans le cadre de la mise en œuvre du programme de développement agricole communautaire (PRODAC), a mobilisé près de 95% des crédits au titre des transferts en capital.
- Dans le sous-secteur des transports, la mobilisation des transferts en capital au 31 décembre 2020 se situe à 88%. Ce niveau d'exécution est porté par les programmes :
 - o « Développement, Gestion et Entretien du Réseau ferroviaire » qui affiche un niveau d'exécution de 100% des crédits ouverts, en rapport avec la mise en œuvre du projet de construction de la desserte ferroviaire Dakar-AIBD ;
 - o « Développement des infrastructures aéroportuaires », qui exécute 95% des crédits destinés essentiellement au projet de rénovation des aéroports secondaires de Saint Louis, Ziguinchor, Matam, Tambacounda et Kédougou ;
 - o « Développement, Gestion et Entretien des Infrastructures Routières », pour lequel 85% des crédits sont exécutés, représentant un montant mobilisé de 84,324 milliards FCFA, à la date du 31 décembre 2020.
- Quant aux activités transversales, elles sont constituées du Programme d'urgence pour la modernisation des axes et territoires frontaliers (PUMA) et du Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC) qui ont mobilisé l'intégralité des crédits de transferts en capital qui leur sont alloués.

4.2 Dépenses en capital financées sur ressources externes

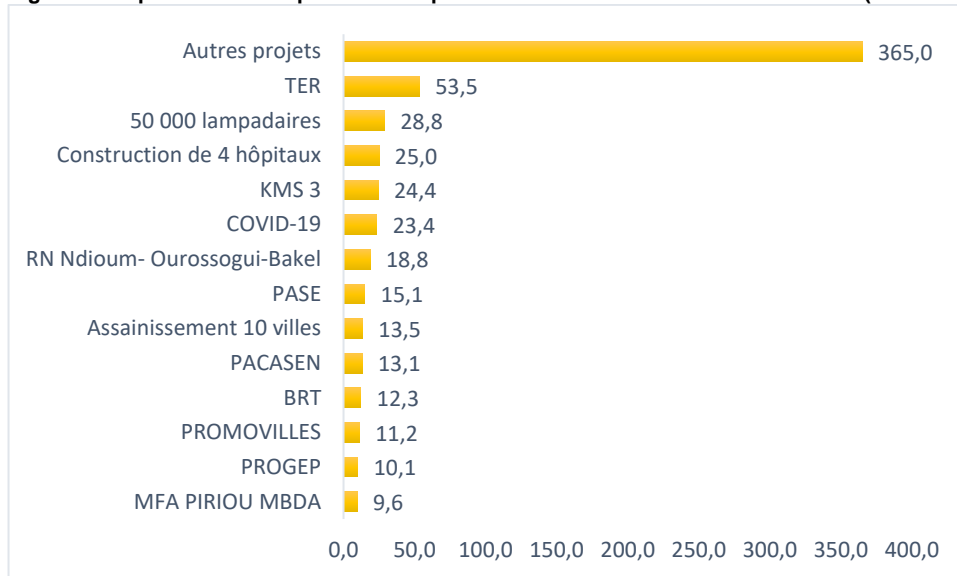
Au titre des dépenses en capital sur ressources externes, le montant ordonnancé s'élève, à la date du 31 décembre 2020, à **650,4 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de 94,2% des prévisions de l'ordonnance n° 2020-07 (686,6 milliards FCFA). Elles sont financées par des dons pour un montant de 129,8 milliards et des tirages sur prêts projets pour 520,6 milliards FCFA.

Parmi ces dépenses, un montant de 84,2 milliards FCFA a fait objet de rétrocession dont 73,6 milliards FCFA de prêts projets et 10,6 milliards FCFA de dons. Ce montant est rétrocédé pour réaliser le projet KMS III (SONES) et les projets du secteur de l'énergie au profit de la SENELEC, de l'OMVS et de l'OMVG.

Les tirages (prêts projets et dons en capital) portent sur 229 projets. Une dizaine de ces projets qui représentent 35% du total des tirages sont cofinancés par plusieurs bailleurs, le reste (65%) est financé individuellement par des PTF bilatéraux ou multilatéraux.

Le projet de construction de la desserte ferroviaire Dakar-AIBD reste le plus important avec une mobilisation des ressources externes (prêt projets) d'un montant de 53,5 milliards FCFA, au 31 décembre 2020, représentant 10,3% de ces prêts.

Figure 9 : Répartition des dépenses en capital financées sur ressources extérieures (en milliards FCFA)



III. EXECUTION DES DEPENSES DU PRES

III.1 Mobilisation des ressources

Le Fonds de riposte et de solidarité contre les effets du COVID-19 (FORCE-COVID-19) a enregistré des ressources d'un montant de **811,214 milliards FCFA** provenant :

- **d'appuis de nos Partenaires Techniques et Financiers (PTF), sous forme d'appuis budgétaires, pour un montant de 651,006 milliards FCFA** répartis ainsi qu'il suit :
 - o FMI : 266 milliards francs CFA ;
 - o Union Européenne : 81,068 milliards francs CFA ;
 - o Allemagne : 65,596 milliards FCFA ;
 - o Banque Mondiale : 71,542 milliards FCFA ;
 - o Banque Africaine de Développement (BAD) : 57,6 milliards FCFA ;
 - o Agence Française de Développement (AFD) : 33,27 milliards FCFA ;
 - o Banque Islamique de Développement (BID) : 51,83 milliards FCFA ;
 - o Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) : 22,1 milliards francs CFA ;
 - o Japon : 1,5 milliard FCFA ;
 - o UEMOA : 500 millions FCFA ;
- **d'appuis de la Banque mondiale et de la BID, sous forme d'appuis projets, pour des montants respectifs de 12 milliards FCFA et de 26 milliards FCFA, soit un montant total de 38 milliards FCFA ;**
- **de financement interne de l'Etat pour un montant de 102,25 milliards FCFA ;**
- **de l'élan de solidarité des sénégalais pour un montant de 19,958 milliards FCFA.**

III.2 Exécution des dépenses du PRES

Le budget du programme PRES, arrêté par l'ordonnance n°2020-07 du 17 juin 2020 modifiant la LFI 2020, se chiffre à **1000 milliards FCFA** dont **628,4 milliards FCFA de dépenses décaissables** et **371,6 milliards FCFA** prévus au titre de **renonciation de recettes**. Les dépenses décaissables sont réparties entre les **dépenses budgétaires** pour **558,4 milliards FCFA** et les **opérations de trésorerie** pour **70 milliards FCFA** dans le cadre de la mise en place d'un mécanisme de garantie auprès du système financier au profit des entreprises.

Au 31 décembre 2020, les **dépenses budgétaires effectivement payées dans le cadre de la mise œuvre du PRES s'élèvent à 672,173 milliards FCFA, soit 107% du montant de 628,4 milliards FCFA initialement alloué pour la réalisation du PRES**. Les efforts fiscaux de l'Etat ont porté sur un montant de 371,6 milliards FCFA.

L'exécution des dépenses budgétaires se répartit, suivant les quatre piliers du programme, comme suit. Le détail des dépenses figure en annexe du rapport (annexe 6).

Tableau 5 : Situation d'exécution des dépenses du PRES à la fin du quatrième trimestre 2020

PILIER	Montant alloué	Montant engagé	Montant payé	Taux d'exécution
PILIER 1	77,8	98,63	97,005	124,7%
PILIER 2	103,0	97,97	97,226	94,4%
PILIER 3	741,6	367,42	365,224	
Dépenses décaissables	370,0	367,42	365,224	98,7%
Renonciation de recettes	371,6			
PILIER 4	77,6	112,72	112,72	145,3%
TOTAL	1000,0	676,74	672,173	
Total décaissable	628,4	676,74	672,173	107,0%

Source : DGB/MFB

- Les dépenses payées pour le **PILIER 1 (soutien au secteur de la santé)** s'élèvent à **97,005 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de **124,7% par rapport au montant initialement prévu de 77,8 milliards FCFA**. Elles concernent principalement :
 - le soutien au secteur de la santé, pour couvrir toutes les dépenses liées à la riposte contre le COVID-19 : **78,5 milliards FCFA** comprenant :
 - le renforcement des moyens du dispositif sanitaires, des moyens d'intervention et de prise en charge des malades ;
 - la réhabilitation et l'équipement du service des maladies infectieuses et tropicales de l'Hôpital Fann pour **3,4 milliards FCFA**,
 - la construction et l'équipement du Centre International de Formation et de Recherche sur les Agents Infectieux et la Génomique pour **un milliard FCFA** ;
 - le renforcement des moyens du SAMU National
 - le relèvement du plateau technique de HOPITAL MATLABOUL FAWZENY DE TOUBA pour **3,2 milliards FCFA** ;

- le renforcement des équipements des hôpitaux Dalal Jamm et Principal
- l'acquisition de masques et de divers produits pour la prévention de de la COVID : acquisition d'appareils thermo flash, de distributeur autonome de gel hydro-alcoolique, acquisition de matériels et de produits de nettoyage, impression de supports de communication, opérations d'aménagement, de salubrité et d'hygiène.
- Les dépenses pour **le PILIER 2 (renforcement de la résilience sociale des populations, y compris les sénégalais de l'extérieur)** sont payées à hauteur de **97,226 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de **94,4%** du montant prévu de **103 milliards FCFA**, avec, notamment :
 - la prise en charge de la tranche sociale des factures d'électricité pour le milieu urbain (**15,5 milliards FCFA**) et le milieu rural pour **442,313 millions FCFA** ;
 - la prise en charge de la tranche sociale des factures d'eau pour le milieu urbain et rural : **2,836 milliards FCFA**,
 - l'appui à la diaspora : **11,756 milliards FCFA**,
 - l'aide alimentaire d'urgence aux populations : **64,192 milliards FCFA** avec la distribution de vivres pour 1 100 000 ménages qui ont bénéficié de :
 - 110 000 tonnes de riz ;
 - 10 893 tonnes de sucre ;
 - 10 839 410 de litres d'huile ;
 - 10 844 tonnes de pâtes alimentaires ;
 - 1 084 128 packs de savons de 18 morceaux de 300g.
 -
 - le soutien à l'élevage et aux productions animales : **2 milliards FCFA**, qui a permis l'acquisition et la distribution de 8471 tonnes d'aliment bétail et de 666 tonnes d'aliment volaille "chair".
 - et l'appui aux Pêcheurs artisanaux, femmes transformatrices, mareyeurs et aquaculteurs : **1 milliard FCFA**.
- Pour les dépenses du **PILIER 3 (sauvegarde de la stabilité macroéconomique et financière pour soutenir le secteur privé et maintenir les emplois)**, **365,224 milliards FCFA** sont payés, soit un taux d'exécution de **98,7%** du montant initialement prévu de **370 milliards FCFA**. Le paiement effectué au titre du PILIER 3 inclut un montant de **25 milliards FCFA** versé auprès du système financier dans le cadre du mécanisme de garantie qui est mis en place.

Les dépenses du **Pilier 3** sont réparties ainsi qu'il suit :

(i) obligations impayées pour 200 milliards FCFA.

A ce niveau, il convient particulièrement de relever le règlement de la totalité des obligations impayées retenues (**269,539 milliards FCFA** sur 200 milliards FCFA, soit **134,8%**). Il s'agit principalement des BTP, des loyers, des intrants agricoles, des compensations tarifaires, des pertes commerciales et des échéances bancaires.

(ii) appui aux entreprises affectées pour 100 milliards FCFA.

Un accent particulier a été mis sur le **soutien aux entreprises affectées** dans les secteurs des BTP, des transports, du tourisme, de l'agriculture, de la culture et des artisans pour un montant de **71,085 milliards FCFA**, compte non tenu des mesures fiscales et douanières mises en œuvre au bénéfice des entreprises. La répartition de l'appui aux entreprises se présente comme suit :

- AIR SENEGAL : **24,830 milliards FCFA** ;
- Entreprises de BTP : **11,590 milliards FCFA** ;
- Appui aux transports terrestres : **9,460 milliards FCFA** ;
- Appui à la presse et aux fonds de culture urbaine : **900 millions FCFA** ;
- Subvention allouée à la Sociétés de droits d'auteurs et droits voisins : **1,066 milliards FCFA** ;
- Subvention allouée au Fonds de Promotion de l'industrie Cinématographique et audiovisuelle : **250 millions FCFA** ;
- Appui aux agences de l'aviation civile : **5 milliards FCFA** ;
- Soutien aux artistes : **5,5 milliards FCFA**. Monsieur le Président de la République, son Excellence Macky SALL, après avoir débloqué dans le cadre de la mise en œuvre du PRES, 3 milliards FCFA de soutien financier aux artistes, a dégagé une enveloppe additionnelle de 2,5 milliards FCFA d'appui financier supplémentaire aux artistes ; soit au total **5,5 milliards FCFA** accordés aux artistes ;
- Soutien aux artisans : **5 milliards FCFA** ;
- Subvention aux écoles privées (éducation nationale) : **4,290 milliards FCFA** ;
- Subvention à l'enseignement supérieur : **1,419 milliards FCFA** ;
- Formation Professionnelle (subvent^o étab privés) : **500 millions FCFA** ;
- Soutien aux hôtels : **880,387 millions**

En plus de ces paiements, l'Etat a renoncé à des recettes au profit des entreprises affectées par la pandémie de la COVID-19.

- **Le PILIER 4 (sécurisation de l'approvisionnement régulier du pays en hydrocarbures, produits médicaux, pharmaceutiques et denrées de première nécessité)** a enregistré un paiement des dépenses de **112,72 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de **145,3%** du montant qui était prévu de **77,6 milliards**. **Les dépenses concernent principalement.**
- le paiement des pertes commerciales pour les entreprises du secteur pétrolier ;
- les compensations tarifaires avec la SENELEC ;
- le paiement d'arriérés de facture d'eau et l'acquisition de produits et le soutien à la régulation du marché ;
- le soutien au développement de la filière rizicole et horticole.

2. Mesures fiscales et douanières

Les efforts fiscaux de l'Etat ont porté sur un montant de **371,6 milliards FCFA** et comprennent :

- des remises fiscales pour une enveloppe globale de **200 milliards** de FCFA de **remise partielle de la dette fiscale** des entreprises et personnes physiques dûment constatée et arrêtée à la date 31 décembre 2019 ;
- du remboursement accéléré des crédits de TVA ;
- de différés voire de suspensions de paiement d'impôts ;
- de la déductibilité fiscale des dons faits au profit du Fonds de riposte et de solidarité contre les effets de COVID-19 (en abrégé, FORCE COVID-19) ;
- de la prorogation de 12 à 24 mois du délai généralement admis de paiement de la TVA suspendue, pour un impact budgétaire de plus de **15 milliards de FCFA** ;
- de la possibilité pour les entreprises de conserver, en guise de subvention publique, les impôts retenus à la source sur les salaires de leurs employés, sous condition de maintien de l'emploi ou de paiement au personnel mis en chômage technique d'au moins 70% du salaire. A elle seule, la mesure a coûté plus de **30 milliards** de FCFA au budget de l'Etat.

IV. LES RECETTES ET DEPENSES DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

IV.1 Les recettes et dépenses du fonds national de retraite (FNR)

La situation du Fonds national de Retraite, sur la base des ordonnancements, fait ressortir une amélioration de 3,9 milliards FCFA du solde au 31 décembre 2020 par rapport à la même date de l'année précédente. Le solde du FNR à fin décembre 2020 s'établit ainsi à 18,204 milliards FCFA contre 14,292 milliards FCFA un an auparavant. Cette performance est expliquée par :

- les recettes du régime complémentaire qui s'élèvent à 15,5 milliards FCFA à fin décembre 2020 contre 14,4 milliards FCFA un an auparavant. Ce régime n'ayant pas encore enregistré de dépenses dégage en conséquence un solde positif du même montant des recettes recouvrées (+15,5 milliards FCFA) ;
- le régime de base qui a enregistré, au 31 décembre 2020, un solde positif de 2,7 milliards FCFA contre un déficit de 0,1 milliards FCFA en 2019. Cette situation résulte de l'effet des efforts consentis pour améliorer le recouvrement des cotisations des fonctionnaires en détachement conjugué à l'augmentation du nombre de cotisants.

Le nombre total des cotisants est de 118 034 et le nombre de pensionnés de 69 954 en fin décembre 2020. A cette date, le rapport démographique est de 1,7 (1 cotisant pour 1,7 allocataires).

Tableau 6 : Situation d'exécution du FNR à la fin du quatrième trimestre 2020

	LF	T4_2019	T4_2020	Ecart n/n-1
Recettes (en milliards F CFA)	111,8	113,4	120,8	7,4
dont régime complémentaire		14,4	15,6	1,2
Nombre de cotisants		107 796	118 034	10 238
Dépenses (en milliards F CFA)	111,8	99,1	102,6	3,5
Nombre Allocataires		69 286	69 954	668
Solde du FNR	0,0	14,3	18,2	3,9

Source : DP/DGB/MFB

IV.2 Autres opérations des comptes spéciaux du trésor

A fin décembre 2020, les comptes spéciaux du Trésor (hors FNR) dégagent un excédent de 7,09 milliards FCFA contre 18,10 milliards FCFA un an auparavant. Le solde positif en 2020 est expliqué par le compte de prêts qui a enregistré des recettes constituées de remboursements de prêts pour un montant de 6,356 milliards, alors qu'en dépenses seulement 47,87 millions sont exécutés.

Tableau 7 : Situation d'exécution des comptes spéciaux du Trésor (hors FNR) à la fin du quatrième trimestre 2020

Recettes (en milliards F CFA)	LFR2020	T4_2019	T4_2020	Ecart n/n-1
	24,05	20,60	7,44	-13,16
Dépenses (en milliards F CFA)	24,05	2,51	0,35	-2,15
Solde	0,00	18,10	7,09	-11,01

Source : DEES/DGCPT/MFB

ANNEXES

Annexe 1 : Situation détaillée d'exécution des recettes internes du budget général (en milliards FCA) au 30 décembre 2020

Nature Recettes	T4_2019	T4_2020
A1 RECETTES	2788,960	2842,587
A11 Recettes fiscales	2410,167	2368,842
A111 Impôts sur le revenu, les bénéfiques et gains en capital	710,593	717,193
A1111 A la charge des personnes physiques	352,187	354,323
A1112 impôts sur les Sociétés et autres entreprises	349,962	353,879
A1113 Non ventilables	8,444	8,991
A112 Impôts sur les salaires et la main-d'oeuvre	8,952	7,996
A113 Impôts sur le patrimoine	40,199	42,206
A1133 Impôts sur les mutations par décès, les successions, les donations entre vifs et les legs	3,876	6,620
A1134 Impôts sur les transactions financières et en capital	36,323	35,585
A114 Impôts sur les biens et services	1231,081	1221,500
A1141 Impôts généraux sur les biens et services	902,077	821,891
A11411 Impôts sur la valeur ajoutée	867,170	798,689
A11413 Impôts sur le chiffre d'affaires et autres impôts généraux sur les biens et services	0,000	0,000
A1142 Accises	177,414	243,074
A1144 Taxes sur des services déterminés	0,000	0,000
A1145 Taxes sur l'utilisation ou la permission d'utiliser des biens ou d'exercer des activités	79,272	77,212
A11451 Taxes sur les véhicules à moteur	12,846	12,738
A11452 Autres	69,330	68,137
A115 Impôts sur le commerce extérieur et les transactions	381,638	345,238
A1151 Droits de douane et autres droits à l'importation	381,638	345,238
A1152 Taxes à l'exportation	0,000	0,000
A116 Autres recettes fiscales	37,704	34,708
A13 Dons	224,5689453	324,523
A131 Reçus d'administrations publiques étrangères	224,569	315,955
A1311 Courants	16,697	186,143
A1312 En capital	207,872	129,812
A132 Reçus d'organisations internationales	0,000	8,568
A133 Reçus d'autres unités d'administration publique	0,000	0,000
A14 Autres recettes	154,224021	149,222
A141 Revenu de la propriété	100,800	108,277
A1411 Intérêts	0,589	1,048
A1412 Dividendes	35,356	46,042
A1415 Loyers	64,854	61,187
A142 Ventes de biens et services	10,997	11,135
A1422 Droits administratifs	10,882	11,099
A1423 Ventes résiduelles des établissements non marchands	0,115	0,036
A143 Amendes, pénalités et confiscation	0,000	0,000
A145 Recettes diverses non identifiées	42,428	29,810

Source : DEES/DGCPT/MFB

Annexe 2 : Situation d'exécution des autorisations d'engagement et des crédits de paiement répartis par ministère ou institution, par programme ou dotation et par catégorie de dépenses

Télécharger le tableau

Annexe 3 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par ministère ou institution selon la fonction

Libellé	Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires économiques	Protection de l'environnement	Logements et équipements collectifs	Santé	Loisirs, culture et culte	Enseignement	Protection sociale
Présidence de la République	37,32	0,60	0,00	29,11	0,00	0,30	0,00	0,00	0,00	0,11
Assemblée Nationale	18,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Conseil Economique Social et Environnemental	7,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Conseil Constitutionnel	0,00	0,00	0,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cour Suprême	0,00	0,00	1,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cour des Comptes	0,00	0,00	5,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Haut Conseil des Collectivités Territoriales	8,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	23,31	0,00	0,00	1,85	0,00	0,00	1,74	0,00	1,00	0,10
Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Exterieur	22,77	0,00	0,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,38	0,00	0,09
Ministère des Forces Armées	0,00	99,76	28,05	0,00	0,00	0,48	2,50	0,00	0,79	0,66
Ministère de l'Intérieur	14,39	0,00	41,69	0,00	0,00	0,00	0,02	0,25	1,26	0,03
Ministère de la Justice	0,56	0,00	16,04	0,01	0,00	0,00	0,02	0,00	1,82	1,23
Ministère Fonction publique et du Renouveau du service public	1,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,07	0,00	0,00	0,03
Ministère du travail du dialogue sociale et des relations avec les Institutions	0,00	0,00	0,00	1,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,54
Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	0,00	0,00	2,17	12,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,08	0,00
Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	0,00	0,00	0,00	137,30	0,00	1,82	0,00	0,00	0,00	0,00
Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural	0,00	0,00	0,00	76,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,16	0,00
Ministère des Finances et du Budget	80,41	0,00	0,00	2,41	0,00	9,74	0,00	0,00	3,25	0,12
Ministère du Pétrole et des Energies	0,00	0,00	0,00	114,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	0,00	0,00	0,00	3,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	0,00	0,00	1,50	0,00	24,24	52,87	0,00	0,20	0,00	0,01
Ministère du Développement industriel et de la petite et moyenne industrie	0,00	0,00	0,00	5,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00

Libellé	Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires économiques	Protection de l'environnement	Logements et équipements collectifs	Santé	Loisirs, culture et culte	Enseignement	Protection sociale
Ministère du Tourisme et des transports aériens	0,00	0,00	0,00	11,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,05	0,00
Ministère de l'Education Nationale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04	0,01	69,41	0,00
Ministère des Sports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9,29	0,07	0,02
Ministère de la Culture et de la Communication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22,53	0,09	0,00
Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79,00	0,00	1,08	1,46
Ministère de la Jeunesse	0,04	0,00	0,00	12,92	0,00	0,00	0,07	1,61	0,00	0,01
Ministère de l'Environnement et du développement durable	0,00	0,00	0,00	2,50	5,61	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00
Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,41	4,75
Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	0,00	0,00	0,00	4,80	0,00	0,00	0,00	0,00	8,02	0,01
Charges non Réparties	162,39	0,00	0,00	2,65	6,05	0,00	0,00	1,20	0,00	246,02
Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	13,64	0,00	0,00	1,57	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	0,00	0,00	0,00	10,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04	0,00
Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications	0,00	0,00	0,00	10,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,25
Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	0,00	0,00	0,00	2,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	83,43	0,00	0,00	3,63	0,05	1,67	0,00	0,00	0,00	0,00
Ministère de l'Eau et de l'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,47	14,75	24,25	0,00	0,00	0,00	0,01
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	0,00	0,00	0,00	0,30	0,00	0,00	0,00	0,00	210,65	0,00
Ministère des Mines et de la Géologie	0,00	0,00	0,00	2,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ministère du développement communautaire de l'équité sociale et Territoriale	0,00	0,00	0,00	9,51	0,00	5,50	0,00	0,00	0,00	81,75
Total	474,54	100,36	96,93	462,03	51,70	96,63	83,48	35,46	299,20	337,22

Annexe 4 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par fonction selon la catégorie de dépenses (en milliards F CFA)

Catégorie	Dépenses d'acquisitions de biens et services	Dépenses de transferts courants	Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	Dépenses de transferts en capital
Services généraux des administrations publiques	148,640	171,040	5,711	149,144
Défense	34,124	0,805	12,463	52,968
Ordre et sécurité publics	32,426	25,270	18,151	21,079
Affaires économiques	7,535	209,204	7,037	238,254
Protection de l'environnement	2,929	16,273	1,367	31,131
Logements et équipements collectifs	0,680	36,579	0,328	59,041
Santé	13,636	35,032	7,137	27,677
Loisirs, culture et culte	2,567	21,090	3,953	7,854
Enseignement	70,392	182,664	6,211	39,933
Protection sociale	2,478	253,457	2,078	79,207

Annexe 5 : Situation d'exécution du Programme de Résilience économique et sociale (PRES)

Télécharger le tableau